



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

Le 1^{er} juin

Le Conseil de la Communauté de Communes Fier et Usse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Sillingy, à 19h00 sous la présidence de M. Henri CARELLI.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 25 mai 2023

Nombre de conseillers : en exercice 32 - présents 27 - votants 32.

Présents :

Pierre AGERON, Yolande BAUDIN, Carole BERNIGAUD, Thomas BIELOKOPYTOFF, Christian BOCQUET, Elisabeth BOIVIN, Dominique BOUVET, Henri CARELLI, Jacqueline CECCON, Jean-Pierre CHAMBARD, Rocco COLELLA, Roger DALLEVET, François DAVIET, Luc DUBOIS, Karine FALCONNAT, Virginie FRANCOIS, Yves GUILLOTTE, Christophe GUITTON, Sylvie LE ROUX, Cécile LOUP FOREST, Christiane MICHEL, Séverine MUGNIER, Roland NEYROUD, Michel PASSETEMPS, Maly SBAFFO, Yvan SONNERAT, Brigitte TERRIER

Procurations :

Elodie DONDIN à Séverine MUGNIER
Fabienne DREME à Karine FALCONNAT
Sophie FORNUTO à Luc DUBOIS
Philippe LANGANNE à Roger DALLEVET
Henri PERRIN à Maly SBAFFO

Secrétaire de séance : Roger DALLEVET

N° 2023-52 : France Services - Demande de subvention auprès du département de Haute-Savoie pour l'année 2023

Madame Maly SBAFFO, Vice-Présidente déléguée aux services à la personne, rapporteur

Le Département s'est engagé à soutenir le développement du réseau France Services par un soutien financier des structures labellisées. Il s'agit d'une part d'une aide à l'investissement et d'autre part, de crédits de fonctionnement à hauteur de 35 000 € pour les structures labellisées pour l'année 2023.

Il est précisé que l'engagement financier du Département est lié à celui de l'Etat et que le Département ne finance que des structures également financées par l'Etat, ce qui est le cas de la France Services Fier et Usse.

Afin de bénéficier de la subvention de fonctionnement du Département, il convient de signer une convention annuelle, dont le projet est ci-annexé, qui précise les conditions et objectifs liés au soutien financier du conseil départemental auprès des France Services.

Il est proposé au conseil communautaire :

- D'**approuver** la convention annuelle 2023 relative au partenariat avec le département de la Haute-Savoie dans le cadre de France Services,
- D'**autoriser** Monsieur le Président de signer ladite convention et solliciter l'aide financière du Département à hauteur de 35 000 € pour le fonctionnement de la France Services Fier et Usse.

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité ces propositions.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

**Le Président,
Henri CARELLI**



**Le secrétaire de séance,
Roger DALLEVET**

